

Un affluent de l’Airou métamorphosé en une rivière de maïs.

Il y a encore quelques mois de cela, une petite vallée du site Natura 2000 de l’Airou respirait à plein nez le bocage normand.



Cependant ce coin de Normandie a fini par déplaire à la déesse « agriculture intensive », alors ses soldats se sont mis en œuvre pour combler le lit du ru sur plusieurs centaines de mètres de longueur et sur la largeur totale de la vallée.





En aval du remblai, la hauteur de terre est de plusieurs mètres.





D'où provient la terre ? Tout simplement des coteaux de la vallée qui sont devenus de véritables carrières d'extraction.





Ces déménagements permettent aujourd'hui à une seule plante de pousser : le maïs ; Toute autre plante est considérée comme indésirable.



Celles qui ont réussi à échapper aux pesticides, comprennent à leur dépens qu'on peut le faire une fois mais pas deux. L'arme chimique est toute puissante.



N'allez pas croire que Dame Nature s'avoue vaincue face à ce type d'agression. Elle réagit en utilisant la pente comme arme. Déjà, de grandes quantités de sol ont été subtilisées au propriétaire de cette parcelle dans les zones les plus sensibles à l'érosion.





Dame Nature dispose d'une autre arme: la patience. Elle sait que tout cela n'est qu'une mauvaise période à passer. En effet, en plus de 3 milliards d'années d'existence, Dame Nature a vécu plusieurs extinctions d'espèces. Aussi, si pour de futilles raisons mercantiles, l'espèce humaine a décidé consciemment d'emprunter la voie de l'auto-destruction, elle n'a pas lieu de s'inquiéter ; Après la disparition de cet animal si particulier, d'autres espèces viendront le remplacer.

Une fois de plus, cette plaie paysagère nous démontre que l'écologie est loin d'être la préoccupation majeure de nos sociétés. Au niveau local, il suffit simplement de constater la régression constante des prairies en faveur des cultures céréalières consommatrices d'engrais et de pesticides pour s'en convaincre.

Bien sûr, dans le cas qui nous préoccupe, une procédure administrative va se mettre en place et, peut-être que dans quelques années, un jugement entraînant la réhabilitation du site sera donné, à moins que d'ici là on évoque les difficultés réelles vécues par certains agriculteurs productivistes. Entre temps, beaucoup d'eau polluée aura coulé sous les ponts.

